

ÉTABLISSEMENT THÉRAPEUTIQUE  
POUR ADOLESCENTS À PONS  
**LIVRET D'ACCUEIL**



## **BIENVENUE À ETAP ! ( ÉTABLISSEMENT THÉRAPEUTIQUE POUR ADOLESCENTS À PONS)**

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement.

Ce livret d'accueil est destiné à vous apporter des informations, des conseils ainsi qu'une meilleure connaissance de notre établissement, afin de faciliter au mieux votre entrée et votre séjour parmi nous. Il décrit l'organisation de nos services et la vie au quotidien.

Il vous est remis lors de votre arrivée et peut être consulté à tout moment auprès du secrétariat. L'ensemble des membres de l'équipe est disponible pour compléter les informations présentes dans le livret et répondre à vos questions. Nous attachons une grande importance au bien-être des personnes que nous accompagnons. Nous avons comme humble ambition de favoriser la pensée par soi-même et de retrouver, quand cela a été entamé, la possibilité de faire à nouveau des choix pour soi.

Nous vous souhaitons de passer un agréable séjour.

**Cédric ROBERT**  
Directeur de l'ETAP

## SOMMAIRE

L'Association Rénovation.....	4
L'ETAP, en quelques mots.....	5
Les valeurs associatives.....	6
L'hospitalisation de jour à temps partiel.....	7
L'hospitalisation complète.....	8
Le financement.....	11
Les séjours thérapeutiques.....	11
Les périodes de fermeture.....	11
L'organigramme.....	12
La charte des Droits et des Libertés du Patient.....	13
Les consignes de sécurité.....	16
Les visites et sorties.....	16
Nous trouver.....	17
Autres établissements du pôle sanitaire de Rénovation.....	18

## L'ASSOCIATION RÉNOVATION

Créée en 1955 et reconnue d'utilité publique en 1976, l'Association Rénovation s'est donnée pour but d'aider toute personne en difficulté sociale ou psychique à vivre mieux et à s'insérer dans la société. L'association est spécialisée dans la prise en charge et l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes dans les secteurs du sanitaire, du médico-social et du social.

L'Association Rénovation compte aujourd'hui plus de 700 professionnels répartis entre 15 établissements, sur 4 départements: la Gironde, les Landes, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques.

En 2005, l'association s'est dotée d'une charte (disponible sur le site web [www.renovation.asso.fr](http://www.renovation.asso.fr)) qui s'appuie sur les valeurs humanistes inspirées par la pensée personnaliste exprimée notamment par Emmanuel MOUNIER.

En 2019, les orientations retenues dans le Projet Associatif 2019-2023 de l'Association Rénovation réaffirment la volonté d'inclusion, le développement du pouvoir d'agir, la promotion de la responsabilité sociétale et environnementale et la conjugaison des outils numériques dans les parcours d'accompagnement et de soins.

### ASSOCIATION RÉNOVATION

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

68 rue des Pins Francs - CS41743, 33073 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05 56 02 00 31

Mél. : [direction-generale@renovation.asso.fr](mailto:direction-generale@renovation.asso.fr)

Plus d'informations sur : [www.renovation.asso.fr](http://www.renovation.asso.fr)





## L'ETAP, EN QUELQUES MOTS...

L'ETAP, Établissement Thérapeutique pour Adolescents à Pons, est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), à but non lucratif relevant de la psychiatrie infanto-juvénile et prenant en charge des adolescents dans le cadre d'une hospitalisation complète de semaine et d'une hospitalisation de jour à temps partiel.

Nous proposons :

- Un nouvel espace de soins dans le cadre d'un projet soin-études ou d'un suivi à temps partiel
- La prise en compte des difficultés psychiques dans le cadre d'un projet de soin validé par le médecin et l'équipe pluridisciplinaire
- Une continuité des soins pour ceux déjà pris en charge par des dispositifs psychiatriques ou thérapeutiques
- Un travail avec la famille (participation active lors des bilans, groupes de parole, soutien à la parentalité...)
- La poursuite ou la mise en place de projets de réadaptation et d'intégration sociale avec une articulation entre l'institution et les différentes structures scolaires et professionnelles environnantes.

## LES VALEURS ASSOCIATIVES

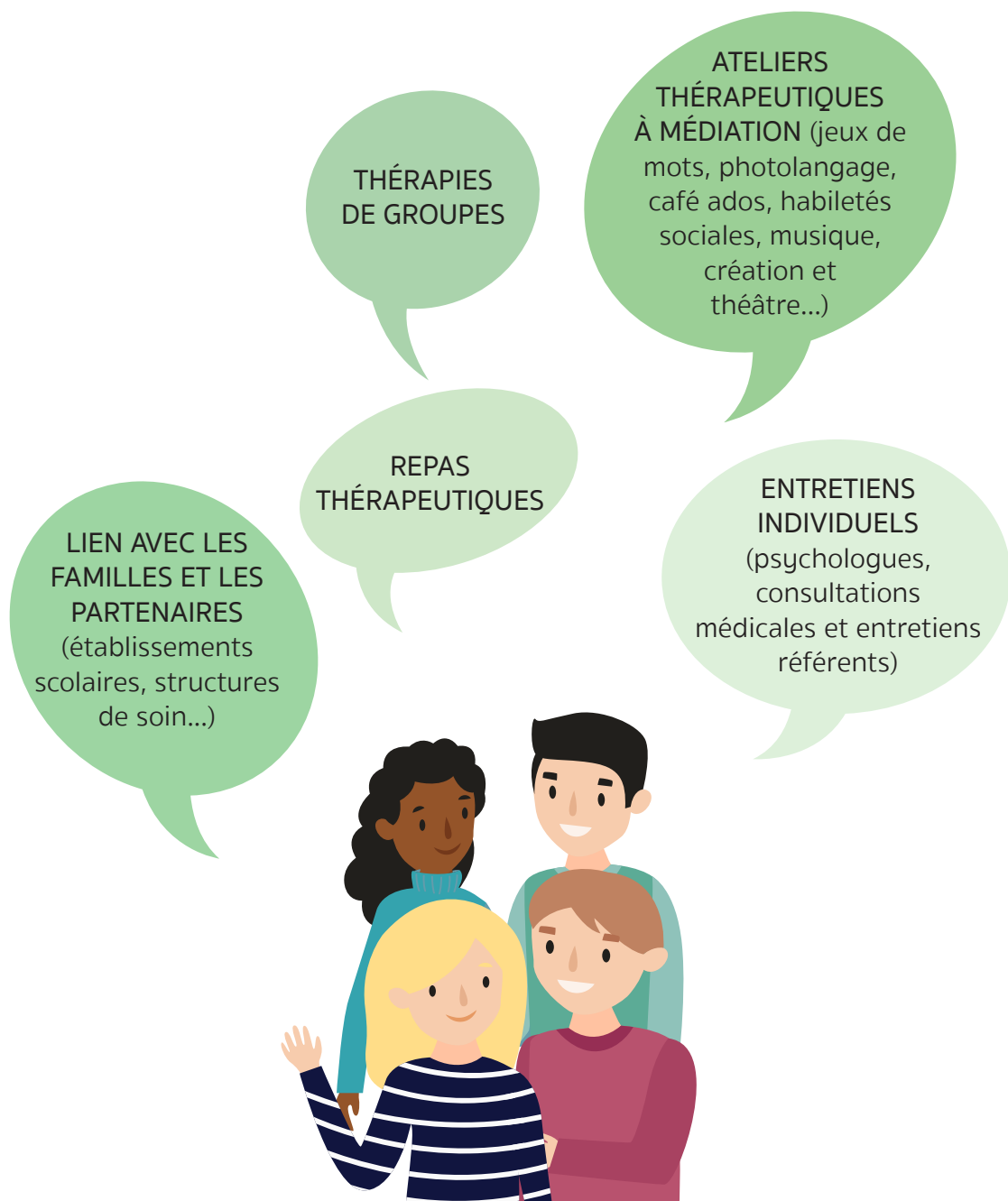
L'ETAP est un établissement sous gestion de l'Association Rénovation, association loi 1901 reconnue d'intérêt public.

L'ETAP inscrit une cohérence entre le projet associatif de l'Association Rénovation et son projet d'établissement. Les 7 axes du projet associatif 2019-2023 sont mis en oeuvre au sein de l'ETAP :

- RÉAFFIRMER LA VOLONTÉ D'INCLUSION : le choix d'un projet soin-études tourné vers la réhabilitation psychosociale (accompagnement vers l'extérieur dans les espaces de droits communs).
- FAIRE VIVRE LE FAIT ASSOCIATIF : une participation active de l'ETAP aux commissions associatives.
- RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR : une participation favorisée des patients adolescents à la vie institutionnelle.
- MIEUX PRÉVENIR ET REPÉRER PRÉCOCEMENT : un soutien et une mise en oeuvre de projet de prévention des troubles psychiques / une participation aux instances d'élaboration des outils de santé du territoire de l'ETAP.
- FAVORISER CONCRÈTEMENT LA RECHERCHE ET L'INNOVATION: une adaptation de nos méthodes de travail en lien avec les nouvelles technologies / un partage de nos expériences innovantes avec le réseau professionnel.
- PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ASSOCIATION : une démarche éco-responsable valorisée dans tous les domaines de la vie institutionnelle.
- CONJOINDRE LES OUTILS NUMÉRIQUES AVEC LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS : une utilisation des supports et des outils numériques dans les parcours de soin proposés.

## L'HOSPITALISATION DE JOUR À TEMPS PARTIEL

Elle est composée d'une offre de soins sous forme d'ateliers thérapeutiques ou d'ateliers à médiation, à visée thérapeutique, à destination d'adolescents entre 11 et 20 ans. Une ou plusieurs rencontres thérapeutiques sont proposées par semaine. Un suivi médical est assuré et un suivi psychothérapeutique individuel peut venir compléter la prise en charge groupale.

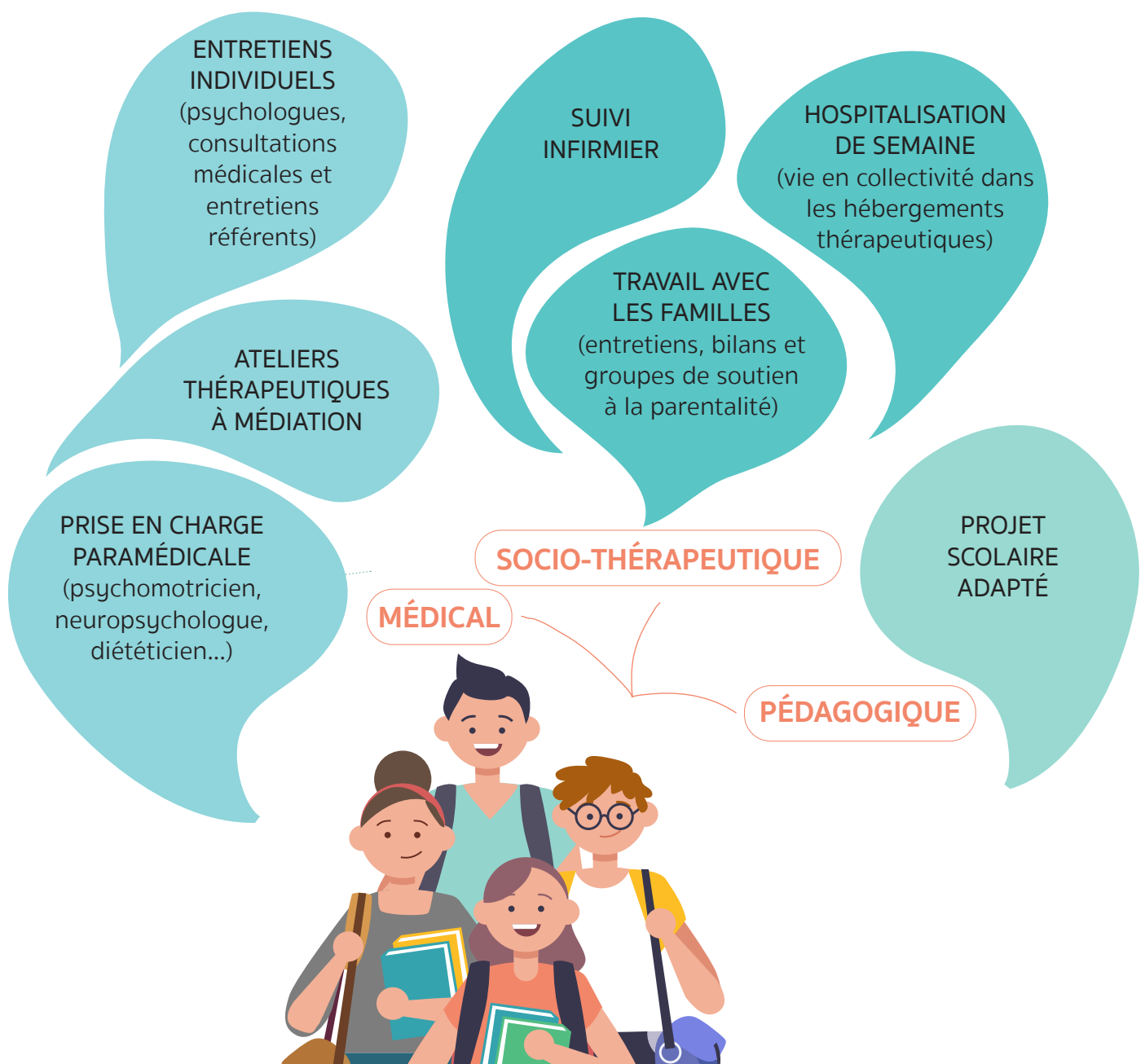


## L'HOSPITALISATION COMPLÈTE

Elle est composée d'unités de soins à visée de réinsertion psychosociale, mises à disposition des patients pour des durées limitées et nécessitant une présence importante ou continue des personnels soignants.

Notre capacité d'accueil est de 15 lits. Nous recevons des patients de 13 à 19 ans présentant des troubles psychiques sans déficit intellectuel avéré, en dehors de phase aiguë. Leur prise en charge nécessite l'organisation de soins et un soutien à la réinsertion, en alternant les temps de retour en famille.

L'admission est possible pour tout adolescent ayant 13 ans révolus. La sortie se fait au plus tard dans la 20ème année, quelle que soit la date d'entrée.



- **LA STRUCTURE PRINCIPALE**

La structure principale est l'espace où s'articule l'ensemble des activités de la journée.

**Les adolescents y sont pris en charge du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.**

Ils y trouvent le service médico-psychothérapeutique, les prises en charge socio-thérapeutiques et la prise en charge pédagogique dans le cadre du projet soin-études. Tous les adolescents peuvent être inscrits dans différentes modalités de soin :

- Les circuits ordinaires de scolarité, dans le cadre des PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) et des PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) au Lycée et au Collège Émile Combes de Pons.
- Une prise en charge plus contenante au sein de l'établissement dans l'attente d'une reprise de scolarisation ordinaire. Cette phase de transition ne peut être que de courte durée et peut s'appuyer sur l'enseignement à distance, en complément d'une inscription en établissement scolaire.

Au sein de la structure principale sont proposées :

- Des activités thérapeutiques (ateliers, bilans, consultations...)
- Des activités de soutien pédagogique
- Des ateliers de socialisation



Tél. : 05 46 94 78 06 et astreinte 06 74 49 40 93

## • LES HÉBERGEMENTS THÉRAPEUTIQUES

Ils sont ouverts du dimanche après-midi au vendredi soir mais ne sont accessibles en journée qu'à partir de 16h30. Les adolescents y sont accompagnés par les professionnels de santé ou de l'éducation spécialisée. Une équipe de nuit assure la continuité du service jusqu'à 8h00 le lendemain matin. Elle ferme les hébergements thérapeutiques et passe le relais aux professionnels de la structure principale.

Avec l'aide des intervenants, les patients sont constamment impliqués dans l'aménagement, l'entretien et le respect de ces espaces. 2 agents d'entretien contribuent au confort de ces lieux.

Chaque hébergement est équipé de 5 chambres individuelles. La quasi-totalité possède des salles d'eau privatives.



**MAISON A**

Tél. : 06 78 17 06 66



**MAISON B**

Tél. : 06 84 73 00 81



**MAISON DES CORDELIERS**

Tél. : 06 78 17 04 04

Le directeur adjoint organise l'intervention des équipes sur les 2 temps. Les adolescents sont inscrits dans cette continuité au travers de leur emploi du temps prenant en compte leur programme de soin et leurs activités en journée et du soir.

## LE FINANCEMENT

L'ETAP est inscrit dans le réseau de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en Charente Maritime, et plus largement en Nouvelle-Aquitaine. Il est sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine qui détermine un financement intégralement assuré par la Sécurité Sociale.

## LES SÉJOURS THÉRAPEUTIQUES

L'ETAP propose plusieurs fois par an, en général au moment des vacances scolaires, des temps de rupture avec la vie quotidienne.

Les séjours thérapeutiques permettent de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles situations et de remettre en jeu de nouveaux liens sociaux. Certains de ces séjours peuvent être organisés hors établissement. La présence des adolescents y est obligatoire.

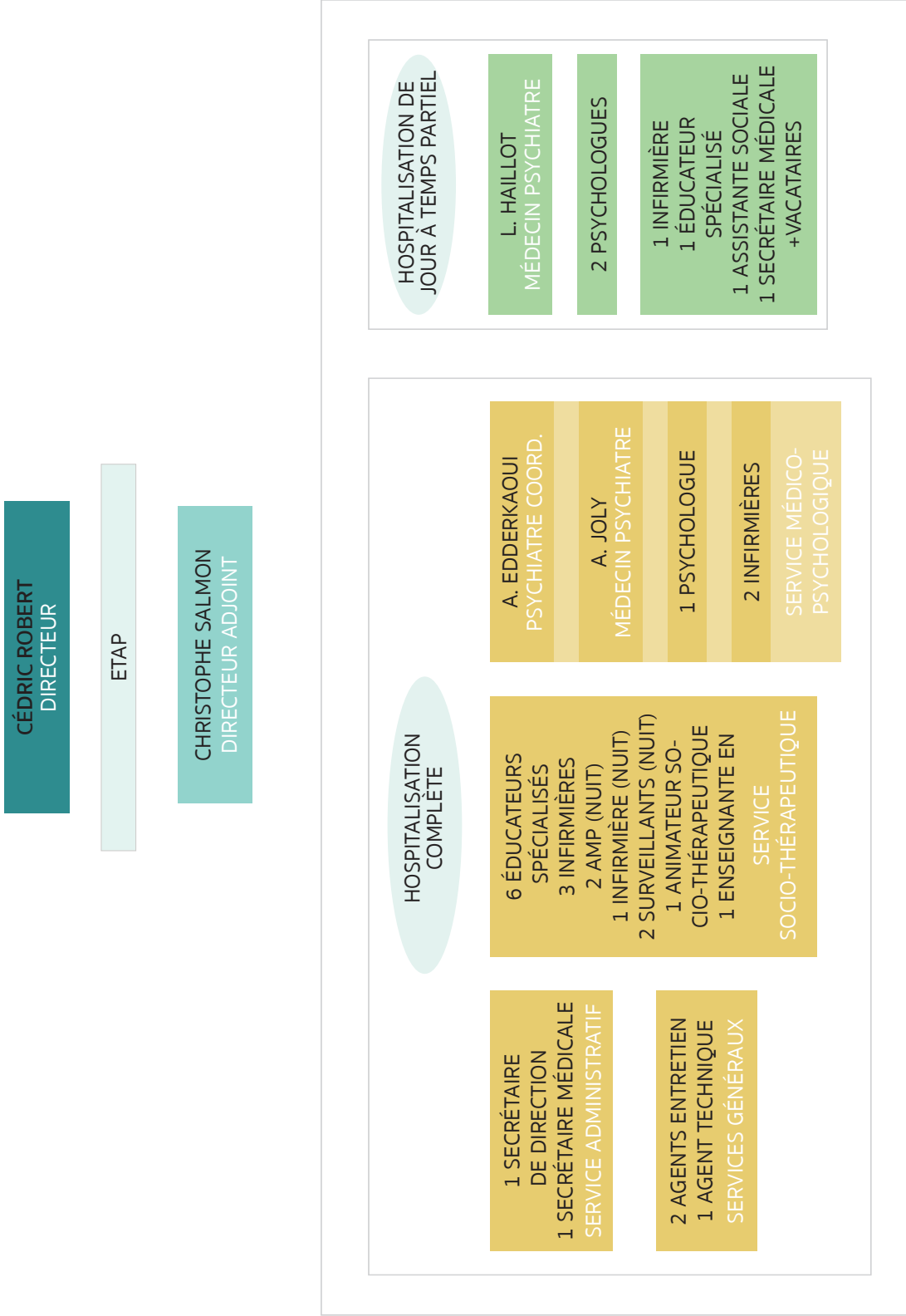
## PÉRIODES DE FERMETURE

L'ETAP est fermé pendant une période de 9 semaines par an. Ces fermetures peuvent être réparties ainsi :

- 1 semaine à la Toussaint
- 2 semaines à Noël
- 1 semaine en Février
- 1 semaine à Pâques
- 4 semaines en Août

Les dates de fermetures peuvent varier d'une année à l'autre et sont précisées dans les contrats de séjour. Durant ces périodes de fermeture, une permanence téléphonique est tenue par le cadre d'astreinte : 06 74 49 40 93.

# L'ORGANIGRAMME



## **CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DES PATIENTS**

L'accueil et le séjour des adolescents s'inscrivent dans le respect des principes et valeurs définis par la charte de l'utilisateur en santé mentale et du patient hospitalisé. Ces documents vous sont remis lors de votre arrivée et affichés dans les locaux. Vos droits et libertés sont définis dans le règlement de fonctionnement.

Un cahier de doléances est disponible au secrétariat. L'équipe de direction s'engage à traiter l'ensemble des informations inscrites dans ce cahier, en lien avec la Commission des Usagers (CDU) de l'ETAP.

- **COMMISSION DES USAGERS**

La mise en place de cette commission a été validée par l'ARS en 2006 ([https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_260718/etablissement-therapeutique-pour-adolescents-pons](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_260718/etablissement-therapeutique-pour-adolescents-pons)). Mr FRELIN de l'UNAFAM 17 et Mme GUÉRIN de l'UDAF représentent les usagers de l'ETAP. Vos courriers de réclamation peuvent leur être adressés à l'adresse de notre établissement. La commission examine toutes les requêtes et apporte systématiquement une réponse.

- **COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS ET RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES**

À son admission, chaque usager reçoit une note d'information relative à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en corrélation avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- **PERSONNE DE CONFIANCE**

Selon les dispositions de la loi n°2002-303 du 4 mars 2002, chaque adolescent majeur a le droit de solliciter, dès son admission, une personne de confiance pour l'aider dans ses démarches et assister aux entretiens médicaux afin de l'aider dans leurs décisions.

- DROITS FONDAMENTAUX

L'ETAP assure à chacun d'entre vous un droit au respect de la vie privée et s'engage à ne pas divulguer votre présence dans l'établissement à des tiers si vous en faites la demande.

Nous garantissons la confidentialité des informations vous concernant, celles-ci étant protégées par le secret médical et l'ensemble du personnel étant soumis au secret professionnel.

Droits d'accès aux informations relatives à votre santé : une information sur votre état de santé peut vous être énoncée de manière claire et recevable en entretien individuel avec les médecins. Tout adolescent (accompagné de la personne de son choix s'il le souhaite ou non) a accès, sur demande formulée de manière précise, à son dossier médical et de soin (loi n°2002-303 du 4 mars 2002 et décret n°2002-637 du 29 avril 2002).

La communication des données peut s'effectuer avec un accompagnement psychologique ou médical approprié si besoin. Le dossier est conservé dans l'établissement, dans le respect des délais réglementaires.



- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

L'établissement s'engage à traiter l'ensemble des données collectées de manière conforme aux textes applicables à la protection des données à caractère personnel (Loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Européen Général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données).

Des informations nominatives, administratives et de santé vous concernant sont recueillies lors de votre admission et au cours de votre prise en charge. Sauf opposition de votre part, elles font l'objet de traitements automatisés (informatiques) ou non automatisés (support papier) destinés à permettre votre meilleure prise en charge. Elles sont réservées à l'équipe soignante qui vous suit, ainsi qu'au service administratif chargé de la gestion de votre dossier.

L'ensemble des professionnels est soumis au secret professionnel et au devoir de confidentialité. En application de l'article R1112-7 du code de la Santé Publique, le dossier médical constitué dans l'établissement est conservé 20 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et d'information sur l'utilisation de vos données personnelles, d'opposition à l'utilisation de celles-ci, de rectification et d'effacement que vous pouvez exercer directement auprès du directeur de l'établissement mais aussi auprès du délégué à la protection des données de l'Association Rénovation que vous pouvez contacter par mail [dpd@renovation.asso.fr](mailto:dpd@renovation.asso.fr) ou par courrier 68 rue des Pins Francs - CS 41743 - 33073 Bordeaux cedex.

Il vous est également possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'information sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

Lors de votre admission, le règlement de fonctionnement vous sera remis. Il vous donnera l'ensemble des directives concernant l'organisation de votre séjour.

Les consignes de sécurité sont affichées dans les différents locaux de l'ETAP et doivent être attentivement lues. Elles sont également précisées dans le règlement de fonctionnement.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'ETAP. Il est également interdit de consommer des boissons alcoolisées, des produits illicites et de posséder des substances toxiques.

En matière de sécurité incendie, l'ETAP répond à toutes les réglementations en vigueur.

## **VISITES ET SORTIES**

Les personnes étrangères à l'ETAP n'ont pas accès aux structures d'hébergement et doivent se faire connaître auprès du personnel.

Les sorties en ville pour convenance personnelle se font avec l'accord du cadre de direction présent. Elles sont soumises à une autorisation parentale éventuellement, après la 1ère synthèse. Cette autorisation pourra être revue au cours de la prise en charge, selon l'évolution de l'état de santé du patient.

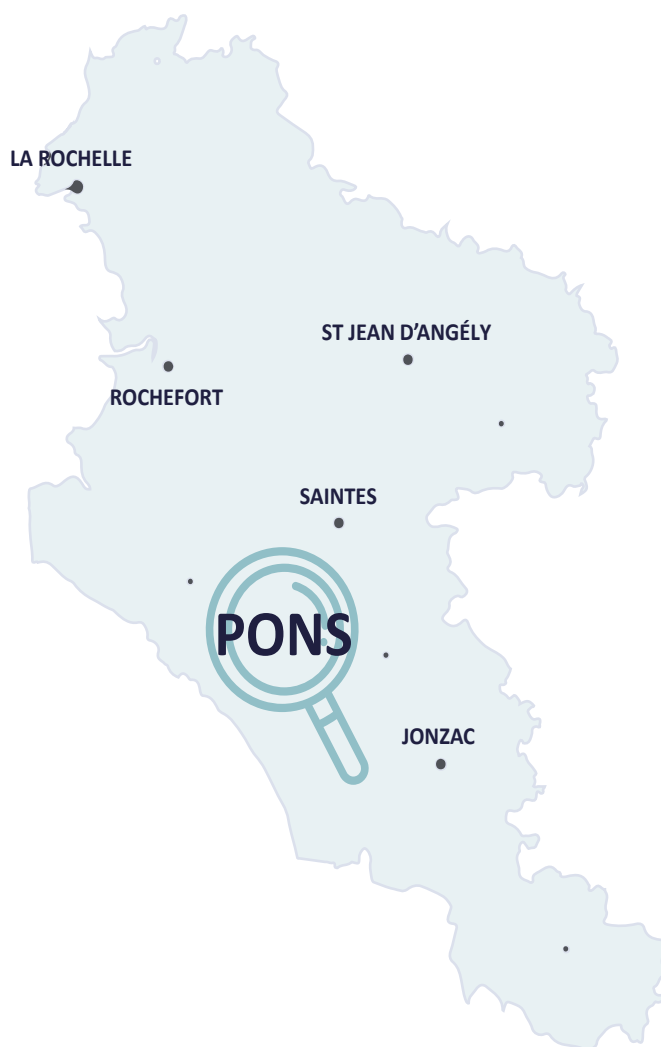
Les sorties exceptionnelles doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès du médecin et du directeur.

## **NOUS TROUVER**

### COMMENT SE RENDRE À L'ETAP ?

> 28 cours Jules Ferry, 17800 PONS

- EN TRAIN :  
ligne Bordeaux / La Rochelle
- EN VOITURE :  
Autoroute A10, sortie n°36



## **AUTRES ÉTABLISSEMENTS DU PÔLE SANITAIRE DE L'ASSOCIATION RÉNOVATION**

- **CENTRE DE SANTÉ MENTALE INFANTILE (CSMI)**  
Tour Mozart, 2 rue Jean Artus - 33300 BORDEAUX  
Tél. : 05 56 07 57 55  
Mél. : [csmi@renovation.asso.fr](mailto:csmi@renovation.asso.fr)
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC**  
347 boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX  
Tél. : 05 56 02 24 80  
Mél. : [leparc@renovation.asso.fr](mailto:leparc@renovation.asso.fr)
- **HÔPITAL DE JOUR À TEMPS PARTIEL «ESCAPA»**  
347 boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX  
Tél. : 05 57 22 28 59  
Mél. : [secretariat.escapa@renovation.asso.fr](mailto:secretariat.escapa@renovation.asso.fr)
- **CENTRE DE RÉADAPTATION**  
38 rue Pasteur, 33200 BORDEAUX  
Tél. : 05 56 08 22 37  
Mél. : [readaptation@renovation.asso.fr](mailto:readaptation@renovation.asso.fr)



**ETAP**  
**ASSOCIATION RÉNOVATION**

28 cours Jules Ferry, 17800 PONS

Tél. : 05 46 94 78 06

Mél. : [etap@renovation.asso.fr](mailto:etap@renovation.asso.fr)

Plus d'informations sur :

[www.renovation.asso.fr](http://www.renovation.asso.fr)